

Ecrit par le 22 juillet 2024

# Avignon : opération de dépollution de la Durance par le SMAVD



**Une opération importante de dépollution de la Durance est en cours de puis le 8 juillet 2024 dans le but de permettre le retrait de nombreux dépôts sauvages dans la rivière qui se jette dans le Rhône. Cette initiative a été mis en place par le syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la durance (SMAVD).**

Le SMAVD poursuit sa mission de protection de la Durance et de ses habitants. Depuis le 8 juillet 2024, une opération de dépollution d'envergure est en cours afin de retirer et de limiter le nombre de dépôts sauvages au sein du cours d'eau vauclusien. Pour permettre la réalisation la plus sécuritaire et efficace possible, la commune d'Avignon va intervenir pour limiter l'accès à la zone des véhicules légers qui causent bien souvent des incivilités dommageables.

Une opération de restauration de la franchissabilité piscicole sur les seuils en Durance avait été initiée au préalable avec une restructuration de la digue palière. Avec ces actions, le SMAVD poursuit son objectif

Ecrit par le 22 juillet 2024

d'offrir un cadre de vie sain et durable aux habitants du bord de la Durance. Depuis plusieurs années, la rivière est encombrée par des dépôts de plusieurs nature (pneus, amiantes, déchets BTP, déchets ménagers). Les voiries attenantes vont désormais faire l'objet dans les prochains jours de mesures de gestion limitant les accès à ces secteurs vulnérables.



### Les déchets collectés sont traités

Tous les déchets collectés à travers ces opérations sont traités dans les filières adaptées à savoir : 30 tonnes de déchets ménagers et industriels banals, 5 tonnes de pneus et 3 tonnes de plaques d'amiantes.

Sur plus de 6km, l'entreprise SABATIER Marius qui se spécialise dans les opérations de nettoyage et de collectes a entrepris de nombreuses actions et interventions pour le compte du SMAVD afin de dépolluer la zone souhaitée. La collecte des dépôts sauvages a duré plus d'une semaine et a mobilisé 4 opérateurs, un camion benne et un tractopelle sous la houlette d'un garde du SMAVD. Le coût global de l'opération est d'environ 33 000 € TTC.

Ecrit par le 22 juillet 2024

## BTP Vaucluse : un colloque pour le réemploi, entre économie circulaire et enjeux d'avenir



Le jeudi 28 mai 2024, les acteurs économiques et politiques du département de Vaucluse se sont réunis lors d'un colloque sur le réemploi des matériaux organisé par [la Fédération Régionale du Bâtiment Provence-Alpes-Côte-D'azur](#), [la Fédération du BTP 84](#) et leurs partenaires. L'occasion pour les professionnels du secteur d'évoquer les enjeux du futur et les changements possibles.

Le BTP produit à lui seul 240 millions de tonnes de déchets annuels d'après [l'Agence de la Transition Ecologique](#) (basée sur des chiffres de 2020) ce qui représente 70% de la production totale de déchets en France selon le [Commissariat Général du Développement Durable](#) (CGDD). Cette problématique est un enjeu crucial pour l'avenir environnemental de la planète, ce qui a obligé les structures et entreprises du BTP à s'adapter et adopter de nouvelles pratiques.

La moitié des matériaux qui sont utilisés dans ce secteur d'activité ne sont pas traités, recyclés ou réutilisés. Une donnée qui paraît assez déconcertante lorsqu'on sait que les matériaux d'un bâtiment

Ecrit par le 22 juillet 2024

produisent 56% d'impact carbone sur leur durée de vie complète et qu'ils sont responsables d'émissions carbonées assez importantes. L'enjeu du réemploi de ces matériaux représente donc un sujet majeur pour notre futur écologique.

## **Le réemploi, une solution efficace et adoptée**

Faisant face à des problèmes d'approvisionnement qui ne vont cesser de s'accroître avec l'épuisement mondial de matières premières, le secteur du BTP a dû prendre des mesures immédiates afin d'apporter des solutions efficaces. Parmi la plus utilisée et performante, on retrouve la technique du réemploi. Introduit il y a plusieurs années, cette opération consiste à réemployer un élément (objet ou matériau) après nettoyage ou révision pour un usage similaire à son utilisation initiale.

Appliquée au BTP, cette technique est désormais très largement répandue et démocratisée au sein des structures professionnelles du BTP qui s'appuient sur un diagnostic ressource pour répertorier les composants d'un bâtiment sur des chantiers qui sont éligibles à un réemploi soit sur un même projet soit pour le projet suivant. Un acte qui fait du bien à la planète mais aussi aux entreprises qui utilisent le réemploi car cela change leur modèle économique et constitue un axe de développement intéressant pour le futur du BTP.

## **Le réemploi et son développement au cœur du colloque vaclusien**

Très soucieuse d'offrir les bons outils aux professionnels du BTP sur le Vaucluse, la Fédération Régionale du Bâtiment Provence-Alpes-Côte-D'azur et la Fédération du BTP 84 se sont associés avec l'association [Raediviva](#), spécialiste en matière de réemploi pour organiser le jeudi 28 mai 2024, à la Salle Polyvalente de Montfavet, une matinée de colloque qui réunissait plusieurs acteurs politiques et économiques du département du Vaucluse.

Elus, maîtres d'ouvrage, entreprises, architectes, bureaux d'études, maîtres d'œuvres, services industriels et éco organismes, tous étaient présents pour se rencontrer, débattre et partager leurs expériences en matière de réemploi dans le domaine du BTP. L'objectif de cette colloque était de placer le développement de la pratique du réemploi, de ses enjeux et de ses perspectives à travers ses outils, ses marchés et surtout son économie circulaire et son impact sur la transition écologique « nous les acteurs de l'acte de construire, sommes au cœur de l'évolution du réemploi, tous ceux qui sont présents dans cette salle à travers nos actions, nous devons accompagner les changements majeurs qui s'annoncent face au réchauffement climatique, la raréfaction des sources naturelles et la volatilité des prix des matériaux. Nous rentrons dans une nouvelle ère dans le domaine de la construction et le réemploi est une composante essentielle du bien fondement de ce nouveau fonctionnement » a déclaré Daniel Leonard, président de la Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse.

## **L'association Raediviva, promoteur principal du réemploi**

Dans une matinée où les intervenants, les tables rondes et les échanges interactifs se sont succédés, un

Ecrit par le 22 juillet 2024

acteur était particulièrement attendu par l'audience : l'association Raediviva. Et pour cause, la structure basée à Marseille est le 1<sup>er</sup> réseau des acteurs du réemploi dans le domaine du BTP sur la région Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Représentée par sa directrice, [Tiphaine Guélou](#), Raediviva a pour but de favoriser le réemploi de matériaux issus de la déconstruction, de structurer la filière et de réduire les déchets de chantiers en proposant des solutions adaptées « on a des points sensibles qu'il faut placer au cœur de nos priorités immédiates. C'est le cas notamment de la Responsabilité Energie du Producteur qui est un principe du pollueur-payeur, ce qui veut dire que le metteur sur le marché doit anticiper la fin de vie de ses matériaux et équipements. Elle le délègue à des éco-organismes qui sont pour le bâtiment qui portent l'obligation d'augmenter le réemploi en France » souligne la directrice de Raediviva.

« A l'heure actuelle, on est à peu près à 1% des matériaux qui sont réemployés en France, notre marge de progression sur ce sujet est donc immense. On est sur un secteur qui est très émetteur en émissions de gaz à effet de serre, nous devons agir sur ce volet. Nous ce que nous souhaitons c'est vous accompagner, entreprises, PME, indépendants et vous offrir des solutions pour favoriser une utilisation efficace du réemploi qui servira également à une économie circulaire viable. » a annoncé Tiphaine Guélou.

Confrontée à de nombreuses problématiques et obstacles, le domaine du réemploi doit perpétuellement s'adapter avec une obligation de résultats pour l'avenir « le sujet du réemploi était déjà important dans notre secteur, il va devenir vital. On est toujours à 1% de réemploi en France, en 2024, nous sommes censés atteindre 2% de matériaux réemployés, 4% en 2027 et 5% en 2028, ça parait des chiffres assez anodins mais ce sont des grosses masses et pour atteindre ces objectifs, ça demande la mobilisation de tous » conclut la directrice, Tiphaine Guélou.

---

## 750 kg de déchets collectés dans le Calavon-Coulon

Ecrit par le 22 juillet 2024



Le vendredi 24 mai dernier, le [Parc naturel régional du Luberon](#) a organisé une opération de nettoyage de la rivière du Calavon-Coulon, dans le secteur du Pont Julien à Bonnieux. Divers déchets ont été ramassés lors de cette journée.

Avec les crues successives du Calavon-Coulon qui ont eu lieu ces dernières semaines, de nombreux déchets de toutes sortes tapissaient le cours d'eau, notamment des plastiques entre le Pont Julien et La Bégude dans les secteurs de Bonnieux, Roussillon et Goult.

Cette pollution a de nombreux impacts néfastes comme les espèces animales qui meurent, se blessent ou développent des maladies, ou encore les sols et l'eau qui sont contaminés par les microplastiques et qui, par conséquent, peuvent avoir des répercussions sur la santé humaine.

Les salariés de la société de [Réseau Transport Électrique](#) se sont mobilisés, en partenariat avec le [Sirtom](#) de la région d'Apt, le [Syndicat intercommunautaire de rivière Calavon-Coulon](#), l'[Amicale des pêcheurs de la vallée du Calavon](#), et l'IME La Roque d'Anthéron. Ensemble, ils ont collecté 750 kg de déchets divers, dont un tambour de machine à laver et deux carcasses de voiture et de moto.

Ecrit par le 22 juillet 2024



©PNR du Luberon

Ecrit par le 22 juillet 2024

# **Malaucène : La CoVe met un vélo cargo à disposition des commerçants pour collecter les déchets**

**Face au problème de stockage des déchets en carton rencontré par les commerçants de leur territoire, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin a décidé d'agir en proposant une solution douce et écoresponsable. Une collecte à vélo est effectuée chaque mardi et vendredi à Malaucène depuis le début du mois de mai et ce jusqu'à fin septembre.**

## **Des volumes de cartons qui ne cessent d'augmenter**

Pour cette initiative, [la CoVe](#) est parti d'un constat implacable : les cartons sont les emballages les plus présents dans les déchets des commerçants.

Les stocker n'est pas toujours évident face aux contraintes foncières. Les colonnes aériennes dédiées aux cartons des usagers, particuliers et professionnels, déjà présentes sur la commune, ne suffisent plus à absorber les volumes de cartons en période estivale. Bien que collectés jusqu'à 2 fois par semaine l'été, les équipements saturent et entraînent des dépôts au sol.

## **La collecte à vélo : une solution innovante et écoresponsable**

Pour répondre à ce défi écologique d'avenir, la CoVe a tenu à apporter une solution de proximité aux commerçants et c'est à Malaucène que l'expérience de collecte à vélo est rééditée après une mise en place réussie depuis 2 ans à Carpentras. Une initiative qui rentre dans le cadre de la politique d'optimisation de la collecte et d'amélioration des performances du tri des emballages recyclables.

La première collecte s'est déroulée chez les commerçants du centre-ville de Malaucène le 30 avril et se poursuivra tous les mardi et vendredi et ce jusqu'à fin septembre. Un signe fort pour la commune vauclusienne, berceau de la pratique du cyclisme.

L'inauguration de ce service a eu lieu le vendredi 3 mai en présence de [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la CoVe, [Frédéric Tenon](#), maire de Malaucène, [Gilles Bachelard](#), directeur de cabinet de la présidente de la CoVe, Aurore Chevallier, conceptrice de cette collecte et Jessy Cavagna qui sera le conducteur principal du vélo cargo.



## L'association Hey Agroparc! organise une journée ramassage de déchets



L'association '[Hey Agroparc !](#)', récemment créée pour dynamiser et améliorer la qualité de vie sur la zone d'Agroparc, organise une journée ramassage de déchets vendredi 17 mai 2024 de 13h à 17h. Un évènement vert et positif, ouvert à tous.

C'était un engagement pris par [Alexandre Bouche](#) et son équipe lors de la présentation du programme 2024 de la nouvelle association Hey Agroparc ! au début du mois de février. Le président de la structure

Écrit par le 22 juillet 2024

avait tenu à engager plusieurs actions vertes et écologiques sur la zone d'Agroparc afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

C'est dans cet esprit que l'association organise ce vendredi 17 mai 2024, de 13h à 17h, une journée ramassage de déchets sur l'ensemble de la zone d'Agroparc. Une action collective et conviviale à laquelle tous les membres d'Hey Agroparc ! sont invités à participer, mais pas seulement... Cet événement est ouvert à tous et pour y participer, il suffit de s'inscrire sur le site [Helloasso.com](https://helloasso.com) avant vendredi. [Après la journée dédiée à la santé au travail](#), c'est un nouvel événement fort organisé par la structure créée en 2023.

**Infos pratiques : « Journée ramassage de déchets » organisée par l'association Hey Agroparc ! vendredi 17 mai 2024 de 13h à 17h. Participation ouverte à tous. Inscription gratuite via ce lien : [helloasso.com](https://helloasso.com)**

---

## L'Isle-sur-la-Sorgue nettoie le Sud

Ecrit par le 22 juillet 2024



Ce samedi 13 avril, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, ainsi que d'autres communes vauclusiennes vont prendre part à l'action citoyenne 'Nettoyons le Sud'. Initiée en 2023 par la Région Sud, cette opération de ramassage de déchets vise à sensibiliser les habitants à ces derniers et à la préservation de la nature.

Pour participer, il suffit de s'inscrire en ligne au point de ramassage que vous souhaitez sur la carte interactive. Pour accéder à cette dernière, [cliquez ici](#). En famille, entre amis ou seul, adultes et enfants sont attendus pour l'occasion. L'ensemble des équipements seront fournis sur place pour un ramassage optimal dans la bonne ambiance.

A L'Isle-sur-la-Sorgue, l'événement est encadré par les bénévoles de l'association pour le don de sang qui vous donnent rendez-vous à 10h30, route de la Roque-sur-Pernes, à proximité de la citerne.

Ecrit par le 22 juillet 2024

# 90m<sup>3</sup> de carcasses de voitures évacués des Gorges de la Nesque



Ce mercredi 21 février, le [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#), le [2<sup>e</sup> Régiment étranger de Génie](#) (REG), le [SIRTOM](#) de la région d'Apt et le [Département de Vaucluse](#) ont conjointement organisé une opération complexe d'évacuation de déchets au cœur des Gorges de la Nesque, qui sont un site Natura 2000.

En 2022, plusieurs mètres cubes de déchets métalliques, composés principalement de morceaux de carcasses de voiture, ont été jetés dans les Gorges de la Nesque depuis la route départementale D942 reliant Villes-sur-Auzon à Monieux. Ainsi, les déchets ont été stoppés par des arbres 20 mètres plus bas.

En revanche, la sensibilité environnementale du secteur avec la présence de grands rapaces à proximité et les difficultés d'accès dues à la pente raide ont nécessité une opération complexe, qui a été réalisée ce

Ecrit par le 22 juillet 2024

mercredi 21 février sous la supervision du Capitaine Daniel Villanova, responsable environnement du 2<sup>e</sup> REG, et de Baptiste Montésinos, responsable du Site Natura 2000 au PNR du Mont-Ventoux. Une opération qui s'inscrit dans le cadre du partenariat environnemental entre le Parc et le 2<sup>e</sup> Régiment étranger de génie et qui a permis de remonter 90 m<sup>3</sup> de carcasses de voitures dont le SIRTOM va s'occuper.



Ecrit par le 22 juillet 2024



Ecrit par le 22 juillet 2024



Écrit par le 22 juillet 2024



©PNR du Mont-Ventoux

## L'Association des maires de Vaucluse organise ses ateliers de mi-mandat



Ecrit par le 22 juillet 2024




**Le jeudi 22 février aura lieu une journée d'ateliers pédagogiques à destination des maires du département à la Salle du Château d'Eau de Monteux. Un évènement qui réunira l'ensemble des maires membres de l'[Association des Maires de Vaucluse](#) (AMV) qui organise cet évènement en collaboration avec [Mairie 2000](#) et les élus du département.**

Dans son objectif d'accompagner et de développer la coopération intercommunale, l'association, présidée par [Pierre Gonzalvez](#), maire de L'Isle-sur-la-Sorgue, organise ces ateliers afin de faire un point global sur les actions municipales des différents élus locaux et rappeler l'importance de préparer l'avenir de leur territoire.

La journée, qui s'ouvrira par un accueil des élus par le président de l'AMV, sera centrée sur des ateliers concrets sur les sujets de la remobilisation des équipes municipales, du financement de la transition écologique, du tri dans l'espace public, de la lutte contre les déchets abandonnés et de l'analyse financière. Des thématiques qui sont au centre des enjeux de demain pour le département de Vaucluse. Ces sessions d'ateliers sont également l'occasion de créer des échanges et des rencontres entre les élus et les partenaires publics et privés qui s'engagent sur le territoire. Parmi eux, on retrouve notamment [La Poste](#), [Orange](#), la [MNT](#).

Mairie 2000, service d'assistance financière et technique qui co-organise cette manifestation, en profitera pour démontrer le savoir-faire de ses adhérents. L'AMV, quant à elle, réaffirme à travers cet évènement sa volonté de tenir son rôle de liant entre les différentes associations départementales mais aussi d'inciter les élus à participer aux formations organisées par ces associations sur leurs territoires

Ecrit par le 22 juillet 2024

respectifs.

### **Au programme de cette journée :**

9h0-9h30 : Accueil des élus et ouverture par Pierre Gonzalvez, Président de l'AMV

9h30 - 11h : Atelier « Remobiliser les membres de l'équipe municipale »

11h15 - 12h45 : Ateliers au choix :

« Financement de la transition écologique » ;

« Lutte contre les déchets abandonnés et tri sur l'espace public ».

14h - 15h30 : Ateliers au choix :

« Analyse financière » ;

« Biens vacants et sans maitres ».

***Les Ateliers de mi-mandat de l'Association des maires de Vaucluse. Jeudi 22 février de 9 h à 16h. Salle du Château d'Eau, 34 rue des Hortensias, Monteux. 04 90 85 43 64 - contact@amv84.fr***

---

# **Le Grand Avignon déplore des dysfonctionnements dans la collecte des déchets**

Ecrit par le 22 juillet 2024



**Suite à un changement de prestataire au 1<sup>er</sup> janvier 2024 concernant la collecte des déchets au sein des communes de Jonquerettes, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Vedène et Velleron, les collectes ont subi quelques perturbations.**

La société [Éco.déchets](#), qui travaille déjà dans beaucoup d'autres territoires, comme en Alsace, dans les métropoles de Lyon et Grenoble, ou encore les agglomérations d'Annemasse ou de Chambéry, est le nouveau prestataire du [Grand Avignon](#) en charge de la collecte de déchets. Ce nouveau contrat s'est accompagné d'un travail de modification des secteurs et d'optimisation des collectes qui aurait pu perturber une partie des habitants et les équipes de ramassage auraient fait quelques erreurs.

Ce changement de prestataire étant l'occasion pour le Grand Avignon d'optimiser les fréquences de collecte des ordures ménagères, l'Agglomération a demandé à ce que le rattrapage des collectes mal effectuées soit assuré dans les plus brefs délais. Le Grand Avignon tient à rassurer ses habitants quant au fait que ces erreurs ont été déclarées auprès du prestataire et que les choses devraient rapidement reprendre leur cours normal.

V.A.